

M. Le Préfet, Mme la Présidente du Conseil Départemental, Mme la DASEN, mesdames et messieurs les membres du CDEN ,

Ainsi le gouvernement de François Bayrou est tombé et le Président Macron fidèle à sa capacité d'écoute du pays, de ses salariés, de ses fonctionnaires, de ses retraités et de ses précaires a immédiatement réagi. Face au rejet que tous ces citoyens-là expriment contre sa politique destructrice de droits sociaux, il a nommé comme premier ministre son plus proche, son plus fidèle allié, peut être le seul qui lui reste. Déjà on entend que le futur gouvernement gardera les principaux ministres démissionnaires en place. C'est pour le moins insultant...

Le 10 septembre, les salariés de ce pays se sont mobilisés pour dire leur volonté de changer de système, de refuser le discours du chaos, en considérant que notre système social est fragile non pas par une explosion des dépenses comme le rabâche quasiment l'ensemble de l'espace médiatique et politique, mais que cette fragilité vient d'un défaut de recettes savamment organisé depuis des années par les idéologues politiques qui nous gouvernent.

Pour notre organisation syndicale, l'appel au mouvement du 10 septembre, a repris beaucoup de nos revendications tant le poids des annonces de M. Bayrou était scandaleux. C'est pour cette raison que la **FNEC-FP FO** et notre **Union Départementale des Deux Sèvres** ont apporté leur soutien à cette mobilisation.

Quelles réponses du gouvernement ?

C'est simple : 80000 policiers et gendarmes mobilisés pour ne rien laisser passer, pour montrer que toute la pédagogie gouvernementale tient en une pression sécuritaire, en une brutalité organisée à grand renfort de gaz lacrimo. A ce sujet, M. le Préfet, pourriez-vous nous informer de ce qui s'est passé hier autour du rond point du centre Leclerc de Niort ?

Nous nous réunissons aujourd'hui, alors que la rentrée s'annonce catastrophique avec des milliers de classes supprimées, 2500 enseignants faisant défaut, des milliers de jeunes sans affectation, des établissements sans médecine scolaire, des personnels sans médecine du travail, des contractuels licenciés par centaines, des AESH sans statut et sous nombre pour accompagner tous les besoins, bref des conditions de travail dégradées.

Pour notre département, le bilan de votre carte scolaire, Madame la DASEN, est lourd puisque 30 classes ont fermé (pour seulement 15 ouvertures) et trois écoles ont disparu. Rajoutons à cela les 10 fermetures de postes d'enseignants pour les Deux Sèvres. Le CDEN d'aujourd'hui traite donc de la 3ème phase de la Carte

Scolaire 2025. Comme nous vous l'avons dit en CSAD, les décisions que vous allez prendre aujourd'hui ne seront pas de nature à rendre ce triste bilan acceptable.

Nous tenions à exprimer que nous sommes choqués que pour la seconde année la présidente du conseil départemental ait à nouveau accompagné la rentrée scolaire en se rendant dans un collège privée où elle réaffirme le soutien financier du Département de 2,68 millions d'euros en 2025 en faveur de l'enseignement catholique. Il nous semble que les élus et les cadres de l'enseignement ont pour mission première de porter l'enseignement public qui scolarise plus de 80 % des élèves sans aucune discrimination.

Aussi, la **FNEC FP-FO** dénonce le protocole d'accord établi entre le ministère et l'association des maires de France pour associer les maires aux fermetures de classes et avancer encore un peu plus dans la territorialisation de l'École publique. Ce protocole consiste, entre autres, à museler les maires qui, dans de nombreuses situations, s'engagent pour défendre l'école de leur commune. Il met également en place l'ingérence des élus dans le fonctionnement des écoles, avec, par exemple, l'association du maire pour établir l'ordre du jour du conseil d'école ou pour proposer des formations communes entre les agents de l'Éducation nationale et ceux de la collectivité.

Enfin, la **FNEC FP-FO79** se questionne contre les trois décrets du 31 juillet 2025 qui redéfinissent en profondeur l'organisation territoriale de l'Éducation nationale avec un rôle accru du Préfet. La carte scolaire sera désormais copilotée entre l'Éducation nationale et la préfecture qui sera saisie en amont du projet de carte scolaire. Également, le préfet devra désormais donner un avis préalable obligatoire sur les propositions de nomination des DASEN et peut également être associé à leur évaluation. M. le Préfet pouvez-vous nous donner des précisions sur les changements que cela va entraîner quant à votre rôle dans la politique éducative de notre département ?

Tous ces dysfonctionnements concourent, dans la continuité du 10 septembre à ce que **Force Ouvrière** appellent l'ensemble des salariés, retraités et précaires à se mobiliser dans la grève le 18 septembre prochain :

- le retrait du budget Macron ;
- l'abrogation de la réforme des retraites ;
- l'augmentation du point d'indice ;
- la création de tous les postes d'enseignants, de RASED, d'AESH sous statut et de personnels administratifs nécessaires.

Merci de votre attention.